

# MADAME LE JUGE À LA RENCONTRE DES MENDIANTS DE NOS VILLES

Les mendiants n'ont jamais été aussi nombreux en Belgique. Sont-ils le reflet d'une pauvreté grandissante ? Des membres de filières ? Des drogués qui font peur ? Anne Gruwez, la célèbre juge du documentaire « Ni juge, ni soumise », va chaque semaine à leur rencontre. Elle apporte son témoignage, comme toujours sans langue de bois.

Un entretien avec Philippe Fiévet

**Paris Match.** Les mendiants sont partout dans nos grandes villes. Quel est l'état des lieux ?

**Anne Gruwez.** Je dis d'abord haut et fort que je les aime, ces gens que je rencontre trop furtivement dans la rue. Et que je déplore la cruauté — la mienne aussi — des mots qu'on peut employer en parlant d'eux. Quant au fait qu'il n'existe pas de statistiques fiables à leur propos (NDLR : on estime qu'entre 400 et 500 mendiants arpenteraient quotidiennement les rues de Bruxelles), cela peut se comprendre dans la mesure où la situation est fluctuante. La pauvreté n'est pas la même en été et en hiver. Elle ne se voit pas de la même manière quand il pleut ou quand il ne pleut pas. De plus, il s'agit d'une population hétérogène, dont un noyau dur : ceux qui sont dans la rue et qui y restent. Je ne supporte pas qu'on dise qu'on devrait les mettre au travail, qu'ils sont inutiles ou même que ce sont des parasites. Au contraire, ils ont un rôle important. Ce sont eux qui accueillent ceux qui tombent dans la rue, qui leur en montrent le fonctionnement. Autrement dit, ils jouent un rôle social en expliquant où manger, où aller prendre une douche. Parfois même, peut-être souvent, ils permettent d'en sortir. Pour parler franc, ce noyau dur connaît le mode d'emploi pour ne pas crever, ne pas se faire dépouiller, ne pas se faire violer.

**À côté de ce noyau dur, comme vous l'appellez, il y a les autres. Qui sont-ils ?**

Il y a une part de saisonniers, c'est-à-dire ceux qui bougent, comme les gens du voyage. Vous avez aussi les transmigrants, principalement originaires d'Afrique centrale, qui se concentrent du côté du parc Maximilien. Ce sont eux qu'on voit mendier poliment, discrètement et presque gênés, dans le métro. Ils n'ont pas les codes de la mendicité. Ce sont aussi ceux qui éprouvent les pires difficultés à s'adapter au climat. Ils ne savent pas qu'ici en hiver, on porte de grosses chaussures et pas des sandales, qu'on met des chaussettes pour

ne pas avoir froid aux pieds et que lorsqu'il pleut, on enlève sa veste à l'intérieur pour ne pas rester mouillé. Il y a aussi ceux qui ne dorment pas dans la rue, mais que la pauvreté pousse à passer leur journée à mendier. En quelque sorte, ils font leur shopping. Ils vivent la journée dans la rue puis rentrent chez eux le soir, sans argent pour quoi que ce soit : se loger, se nourrir ou se soigner.

**Vous parlez de catégories de mendiants. Quelles relations entretiennent celles-ci entre elles ?**

Je ne constate pas qu'elles se mélangent, bien qu'il puisse exister une grande solidarité dans chaque groupe. En gros, vous pouvez distinguer ceux qui vivent et dorment sur des cartons, indispensables pour s'isoler du sol, ou sous tente, alors que d'autres ont un endroit pour loger mais y sont très isolés. Parmi cette population, il y a les squatters comme ceux qui occupent l'hôtel Galia, place du Jeu de Balle.

C'est un hôtel désaffecté qui appartient à la régie foncière de la Région bruxelloise et dont les occupants sont menacés d'expulsion à la veille de l'hiver. Ils sont une quarantaine et, que je sache, il n'y a pas de travaux à court terme prévus pour cet hôtel. Pourquoi ne leur fiche-t-on pas la paix ?

**Pouvez-vous expliquer la manière dont vous apportez votre aide à ces gens à la dérive ?**

Qu'est-ce qui permet de dire qu'ils sont à la dérive ? Parce qu'ils s'écartent de la voie que la majorité trouve normale ? Nous devrions être une nation de clones ? Le « meilleur des mondes », et surtout on élimine le reste ? Chaque lundi, je vais rejoindre un centre situé derrière l'église des Riches-Clares. Il met une salle à la disposition de ceux qui le souhaitent. On peut s'asseoir, se réchauffer, manger chaud, partager, ou emporter des colis de nourriture. C'est là que les gens qui ont besoin d'éclaircir leurs idées viennent me parler, m'exposer un problème de logement, de pension, de dettes, d'expulsion... J'ai un rôle d'écoute, de soutien. Ensemble, nous débrouillons le problème. J'ai commencé

## NOTRE GRAND TÉMOIN

Après une licence à l'UCL et avoir œuvré au barreau de Bruxelles, Anne Gruwez entre dans la magistrature en 1990 et est nommée juge d'instruction trois ans plus tard, poste qu'elle occupera durant trente ans. Aujourd'hui retraitée, elle est toujours active dans la justice puisqu'elle est magistrate suppléante susceptible d'intervenir comme juge d'instruction. Mais surtout, elle s'investit dans cette composante de la vraie vie qu'on appelle l'action sociale, par le biais de l'écoute populaire. Et participe aux maraudes dans les rues bruxelloises une fois par semaine.





La mendicité n'a jamais été aussi importante dans nos rues. Comment savoir si l'aide n'est pas détournée, si on n'enrichit pas les filières d'exploitation de malheureux ? Ou bien faut-il donner sans se poser de questions ?

après mon retrait des affaires. Et puis, chaque jeudi, je vais rejoindre Jérôme et Brigitte Dayez qui rassemblent des vêtements, préparent de la soupe et des sandwiches. Moi, j'aide, je viens en surplus. Nous partons en maraude. Nous faisons ou avons fait les alentours du parc Maximilien, les quais Sainte-Catherine et d'autres lieux. Aujourd'hui, c'est le centre de Bruxelles : les couloirs de la gare Centrale, le parvis, le parc en dessous, le porche de la Madeleine, et on continue sur les boulevards du centre. À la Madeleine, ils doivent aujourd'hui démonter leurs tentes en journée. Vous comprenez, ce n'est pas un spectacle pour les touristes... Moi, j'imagine le jour où on attribuera un enclos à nos frères humains qui ne vivent pas pour le tourisme et qu'on fera payer pour les voir en placardant « Interdit de jeter de la nourriture au-dessus de la grille ». Quand nous faisons nos distributions, la nouvelle se répand vite. Le téléphone arabe fonctionne. Nous avons une clientèle fidèle. Parfois, nous allons jusqu'au métro Bourse, mais si la police passe avant nous, il n'y a plus personne.

**Avec combien de SDF êtes-vous en contact ?**

Je dirais une cinquantaine.

**Qu'est-ce qui leur manque le plus ?**

Souvent, les gens ne savent pas trop ce qu'il faut donner. Alors, première chose, dans la rue, les gens ont une dentition mal soignée. Donc évitez de donner une baguette, s'il vous plaît ! Ayez

plutôt un caleçon-boxer sous la main, taille médium, pas du blanc mais de la couleur, une paire de chaussettes, des produits d'hygiène. Personnellement, je ne donne que très, très rarement de l'argent. Je comprends bien que de l'alcool ou une taffe de temps en temps sont indispensables, mais quand même...

**Quelle est la législation en matière de mendicité ?**

C'est la réglementation communale qui prévaut, avec une interdiction de mendier avec un mineur de moins de 16 ans, puisqu'en toute logique celui-ci est censé aller à l'école. Et puis, mendier par exemple avec un bébé ou un enfant de 7 ans pourrait tomber sous le coup de la loi sur la traite des êtres humains. Mais dans les faits, la police ne peut pas faire grand-chose. Ce sont principalement les gens du voyage qui mendient avec des enfants. Il y a toujours quelqu'un pour les surveiller ou les recueillir en vieille Mercedes si besoin. Mais si telle est la réalité que j'observe, attention tout de même : les gens du voyage ont une culture riche, qui leur est propre, et vivent selon d'autres règles, mais non moins sévères. Ils constituent une société dans la société et ont leur utilité, ne serait-ce que dans la mesure où ils mettent de la couleur dans leur habillement... Il y a plus, évidemment.

**Y a-t-il des réseaux de mendiants parmi les gens du voyage ?**

Ça va de soi ! C'est une communauté différente. Ils sont d'ailleurs souvent décriés parce qu'ils constituent une société fermée, en marge de la nôtre, et que les braves gens ne supportent pas le mystère. Je vous rappelle quand même le génocide des Tziganes pendant la Deuxième Guerre mondiale et la statue qui honore les forains au square de l'Aviation, à Bruxelles.

**On note dans la rue une augmentation vertigineuse du nombre de drogués. Une nouvelle substance, la « drogue du zombie », est à nos portes. En attendant, des gens se piquent dans les stations de métro sous le regard effaré des navetteurs.**

Cette drogue ne fait pas encore de ravage chez nous. Heureusement ! Elle n'est pas chère et elle vous envoie direct dans le coma, question d'oublier la misère quotidienne... Je dirais que le marché est encore préservé par l'existence d'une héroïne de « bonne qualité »... Cela fait réfléchir à l'urgence de sonder sérieusement le sujet plutôt que de s'en épouvanter et de détourner la tête, n'est-ce pas ! Dans la rue, c'est principalement l'alcool qui sévit

[SUITE PAGE 10]

**« Pour parler franc, ce noyau dur connaît le mode d'emploi pour ne pas crever dans la rue, ne pas se faire dépouiller, ne pas se faire violer »**



Les drogués font peur et les agressions ne sont pas rares. « Dès qu'un mendiant a récolté 15 euros, il peut avoir sa dose », explique la juge Gruwez.

et, dans une moindre mesure, la cocaïne qui circule. Le prix de 50 cl de certaines bières à 7° ou 9° d'alcool, est de 1,50 euros. Votre histoire de drogue du zombie, on n'en a pas besoin : il y a les amphétamines, l'ice, la kétamine... On a déjà amplement le choix à moindre coût. Par contre, dire que la cocaïne est devenue moins chère, c'est parfaitement faux. Hier, elle coûtait 40 euros pour 0,6 g, aujourd'hui, c'est 15 euros pour 0,2 g. On fait de plus petites portions, et le tour est joué ! À ce prix-là, dès qu'un mendiant a récolté 15 euros, il peut avoir sa dose.

**Que font nos décideurs politiques et sociaux face à une telle situation ?**

Il faut lever le tabou de la drogue. On parle beaucoup d'en dépénaliser la consommation. C'est une hérésie de croire qu'on peut libéraliser un « marché de merde » du jour au lendemain ! Première

chose, il faut informer les gens des drogues qui existent sur le marché et surtout des effets néfastes de chacune d'elle. Par exemple, que la cocaïne défonce la cloison nasale ou qu'avec de l'héroïne, on grelotte en plein été. Je crois qu'il faudrait avant tout organiser des campagnes contre-publicitaires car, je le répète, il faut briser le tabou et informer avant de songer à dépénaliser ou décriminaliser. Les drogués, on me dit qu'il faut les soigner. Moi, je dis que l'urgentissime, c'est aussi d'éviter de tomber dedans. Après, on verra.

**« Où l'État prendrait-il l'argent pour aider ? Sur quel budget ? Là est tout le problème. Il faut aider, tout le monde est d'accord sur ce point, mais qui serait prêt à payer aussi 100 euros de taxes en plus ? »**

## « Les drogués, on me dit qu'il faut les soigner. Moi je dis que l'urgentissime, c'est aussi d'éviter de tomber dedans »

**C'est une question de santé publique ou de constat policier ?**

C'est une question de bon sens. Les gens confondent tout. Si la population est bien informée, je n'exclus pas une réflexion sur la légalisation.

**Revenons à la mendicité : n'y a-t-il pas un amalgame entre ceux qui en ont besoin et ceux qui en profitent ?**

Bien sûr. Et après ? Il est difficile de faire la distinction, voire impossible. Moi, en tout cas, ces considérations ne m'intéressent pas. Quand je donne, je donne. N'oublions pas qu'il y a un frein à la mendicité : ce n'est pas un métier facile que de rester dans la rue à quémander sous la pluie, avec son godet. Vous pensez qu'on y va joyeusement ? C'est vrai que ça peut rapporter. J'en connais quelques-uns qui ont eu jusqu'à plus de 100 euros par jour quand ils occupaient une bonne place et ne se la faisaient pas chipper ou voler la recette. Mais c'est un lourd boulot, debout toute la journée ou assis les jambes en tailleur à dire « merci, merci... » Bien sûr, vous pouvez devenir le mendiant attiré du lieu et les gens vous donnent parce qu'ils ont « leur mendiant », qui les dis-

## « SI RIEN NE CHANGE, L'ÉTAT VA S'ÉCROULER »

À la suite de l'attentat de Bruxelles, la juge Gruwez s'exprime aussi face aux dysfonctionnements de la justice.

**Paris Match. La justice belge est-elle, elle aussi, en déliquescence ?**

**Anne Gruwez.** Tiens, on reste dans la mendicité, puisque le troisième pouvoir belge est obligé de mendier les moyens de sa dignité... Pour moi, il faudrait d'abord avoir le réflexe du « ménager », c'est-à-dire ne pas se contenter d'armoires du siècle dernier où les dossiers s'entassent et se bouffent l'un l'autre parce que tout est tombé ! La ménagère, elle, prend ses dispositions pour avoir l'espace et la place adéquats. Actuellement, les délais décisionnels sont de deux à trois ans, quand on ne va pas de remise en remise. Par exemple, si votre affaire est fixée au 31 décembre 2023 et que, ce jour-là, le juge est malade ou trop encombré, on reporte à l'année suivante, et ainsi de suite. Il y a de quoi devenir fou !

**Que faut-il craindre si rien ne bouge ?**

L'État va s'écrouler ! « Le Roi, la loi, la

liberté », vous connaissez ? C'est la dernière phrase de « La Brabançonne », répétée trois fois comme une incantation. Le Roi, l'exécutif ; la loi, le législatif ; la liberté, le judiciaire. Qu'en reste-t-il ? L'État, c'est un trépied : s'il lui manque une jambe, il s'écroule. Comme je l'ai rappelé dans une conférence, je crois qu'une nation qui n'a plus confiance en ses institutions se dissout dans les intérêts particuliers ou communautaires de ses membres.

Dans les faits, cela va se traduire par une population se réfugiant dans un repli communautariste. Ce qui commence à être sérieusement le cas.

**Comment analysez-vous ce nouveau ratage de nos services lors du dernier attentat ?**

C'est une question à poser à notre nouveau ministre de la Justice, qui devrait pouvoir

vous répondre. Paul Van Tigchelt est lui-même détaché du parquet, qui est sa base arrière, où j'observe qu'il retourne quand il ne fait pas autre chose... Il devrait connaître la situation. Pourquoi cet attentat aurait-il été mieux prévu que ceux de Zaventem ou de Maalbeek quand il était directeur de l'analyse de la menace ? C'est bien gentil de venir nous dire que c'est un ratage du parquet ou un dossier perdu. Je présente mes condoléances aux familles des victimes. Mais si on

pouvait prévoir l'avenir et être une belle mécanique, nous ne serions plus humains, et on nous le reprocherait ! Abdesalem Lassoued s'évade de Tunisie en 2011. Et le parquet reçoit une demande d'extradition onze ans après, en 2022,

pour des faits d'évasion alors que l'évasion n'est pas considérée comme une infraction en Belgique. Après quinze ans de différends entre la Tunisie et la Belgique, le parquet devrait sauter sur un dossier auquel personne ne s'intéressait depuis onze ans ? Il a fait ce qu'il devait faire... et l'armoire archaïque a bouffé le reste.

**« Ai-je perdu un dossier ? Perdre, non, égarer, oui. Ça peut arriver. Mais on le retrouve ! »**

pense des autres. Aujourd'hui, hélas, les gens donnent des baguettes...

**Mais revenons aux gens de la rue, mendiants ou non.**

Je suis furieuse contre les deux opérations coup de poing à la gare du Midi. C'est vrai que cet endroit est la vitrine de Bruxelles, mais c'est parce que Bruxelles est miséreux et crasseux ! Ça, c'est la réalité. Il ne faut pas se voiler la face ! Les descentes de police ne servent à rien. Ceux qu'on voudrait chasser reviennent. Ne serait-ce que parce qu'ils n'ont nulle part ailleurs où aller. Je ne comprends pas que ce ne soit pas évident pour tous.

**Comment aider sans se faire arnaquer ?**

Moi, je fais ma maraude. Je préfère le contact avec ceux qu'on appelle les « sans-logis » qui zonent chez nous. Je demande aux gens que je rencontre ce dont ils ont besoin pour le trouver pour la prochaine fois. Alors, c'est vrai, le risque zéro n'existe pas. À ce rythme, on devrait peut-être labelliser la mendicité : « Le vrai mendiant en circuit court » ! Parce qu'enfin, on oublie souvent que les hommes, qu'on voit principalement dans la rue, ont souvent une famille à nourrir. Combien de gens se sont précipités l'année passée pour aider les Ukrainiens dans un élan — que j'admire sincèrement — de solidarité ? Mais combien de gens ont résisté dans la durée ? Qu'en pensent-ils aujourd'hui ? Combien sont prêts à recommencer, les yeux fermés ?



**Quelles sont les infrastructures en place pour aider les démunis ?**

Aucune, sinon des infrastructures privées ou subsidiées, mais peu d'infrastructures étatiques. Puisque quelqu'un d'autre le fait, pourquoi l'État s'en soucierait-il ? Et d'ailleurs, où prendrait-il l'argent ? Sur quel budget ? Là est tout le problème ! Il faut aider, tout le monde est d'accord sur ce point, mais qui serait prêt à payer aussi 100 euros de taxes en plus ? En d'autres termes, je n'ai pas de réponse. La pauvreté dans notre pays devient tellement dramatique qu'on ne peut pas diminuer le montant alloué aux bénéficiaires actuels du CPAS pour élargir leur nombre. — Philippe Fiévet

« Il y a les amphétamines, l'ice, la kétamine... On a déjà amplement le choix à moindre prix. »



La juge Gruwez à propos d'Abdesslem Lassoued, le tueur de Bruxelles : « C'est bien gentil de venir nous dire que c'est un ratage du parquet ou un dossier perdu. »

Parce que tout le monde s'en fout ! En matière de financement, il faut commencer par analyser les besoins. C'est aussi le bon vieux réflexe de la ménagère. Il ne sert à rien d'investir dans des ordinateurs de bureau qui ne seront livrés que lorsqu'ils seront devenus obsolètes.

**À votre avis, quelle somme faudrait-il consacrer à la justice pour remettre l'église au milieu du village ?**

Je n'en ai aucune idée. Par contre, il y a des erreurs de management de la part du gouvernement. Le personnel est mal réparti, voire inopportunément engagé. Aujourd'hui, on vous parle du « tout au scan », ce qui est loin d'être une fin en soi. J'ai parfois l'impression que le plus important n'est pas ce qu'on scanne, mais le fait de scanner ! L'apport intellectuel ne reçoit, à mon sens, pas nécessairement son juste prix.

**Comment analysez-vous les mesurètes prises pour rassurer la population après le**

**dernier attentat ?**

Quelles mesurètes ? Moi, je n'en vois pas ! Quand on a eu le Covid ou lors des attentats de Zaventem/Maelbeek, on a vu quelque chose changer dans notre vie quotidienne. Ici, rien ! Sauf le train-train quotidien au cri de « plus jamais ça ! » Ça quoi ?

**Que pensez-vous de ce divorce constant entre politique et justice ?**

Il y en a un qui est le patron et l'autre qui en dépend. Le Parlement vote sa dotation annuelle, le gouvernement décide par arrêté royal de la composition de ses cabinets, et la justice dépend d'une allocation dont elle est responsable et dont elle doit se contenter sous l'œil extérieur du gouvernement. Ça me fait horriblement penser à un organisme d'intérêt public.

**« L'affaire Dutroux » n'a donc pas porté ses fruits ?**

On a fait la police intégrée. Conclusion, il n'y a plus qu'un seul organisme policier en Belgique, qui décide seul de ses priorités. Avec pour conséquence des affaires non traitées, à défaut de personnel, à défaut de budget et, j'ose le dire, à défaut d'intérêt ou de compétence. — P.F.

**Est-il courant de perdre des dossiers dans les catacombes de la justice ?**

Ai-je perdu un dossier ? Perdre, non, égarer, oui. Ça peut arriver. Mais on le retrouve ! En 2005, j'ai été victime d'un incendie volontaire dans mon bureau. Il n'y avait pas de scanner à l'époque, et on a dû reconstituer une grosse partie des dossiers.

**Pourquoi la justice reste-t-elle sous-financée, alors qu'elle est un élément crucial de nos démocraties ?**